SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°17 (lundi 26 avril – dimanche 2 mai 2021)

MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021

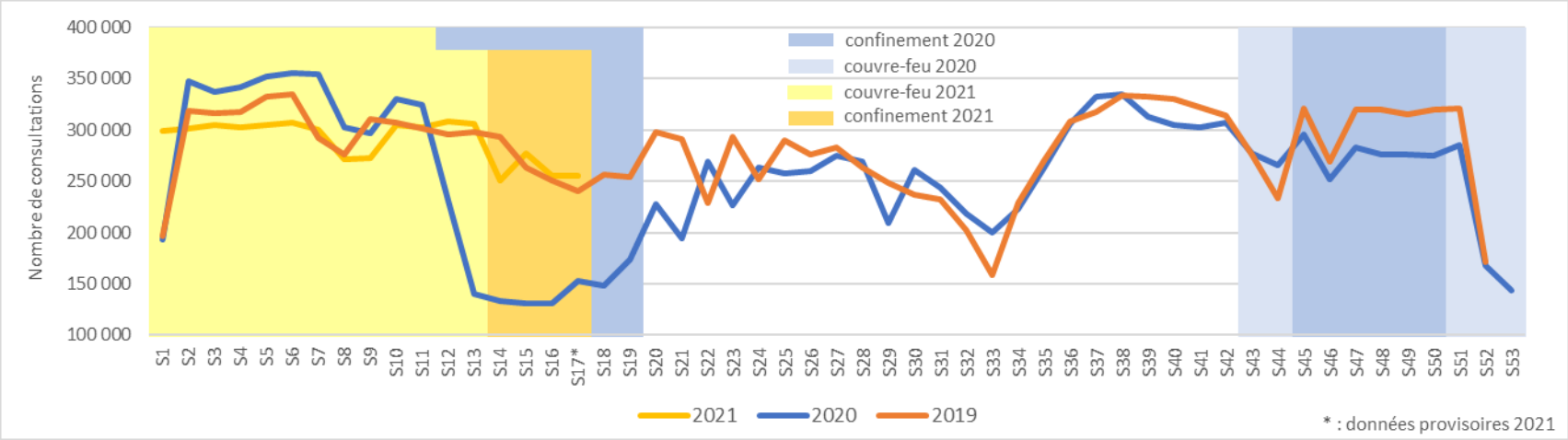

	Nombre de consultations S16 2021	Évolution S16 / S15 2021
04	7 207	-8,5%
05	6 440	-6,9%
06	55 122	-7,1%
13	109 751	-7,8%
83	52 848	-8,4%
84	24 253	-9,7%
Paca	255 621	-8,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins généralistes (MG) libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020 et 2021

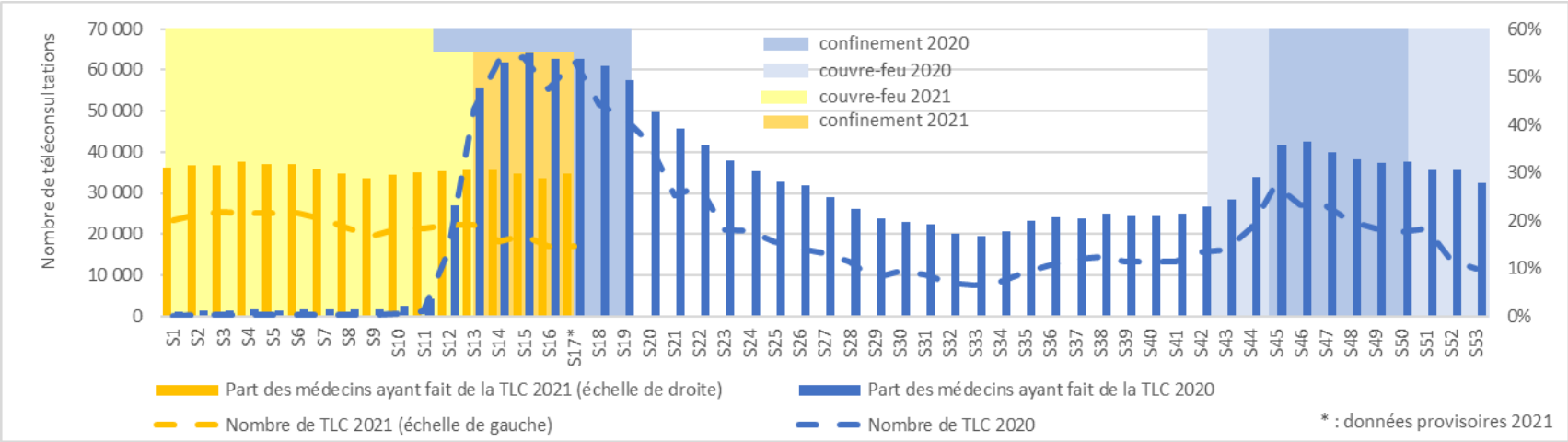

	Nombre de TLC S16 2021	Évolution S16 / S15 2021
04	362	-17,2%
05	432	-14,8%
06	3 992	-16,0%
13	8 211	-10,5%
83	3 208	-11,0%
84	970	-19,5%
Paca	17 175	-12,7%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 10/05/21, depuis la semaine 43 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°17 (lundi 26 avril – dimanche 2 mai 2021)

MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021

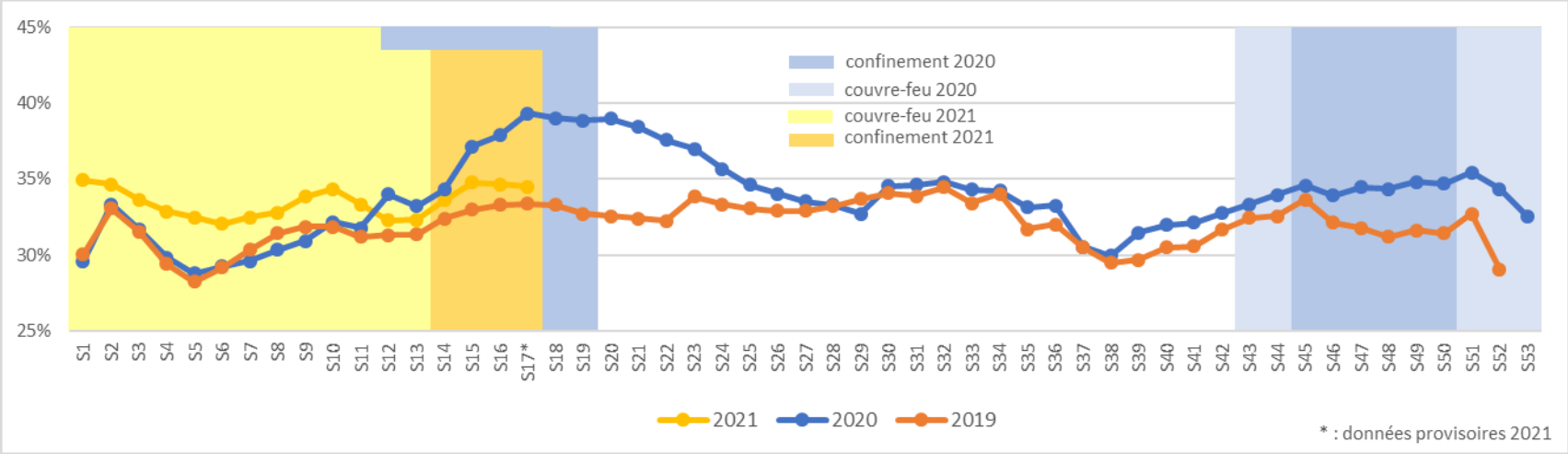

	Nombre d'actes en lien avec une ALD S16 2021	% d'actes en lien avec une ALD S16 2021
04	3 281	39,1%
05	2 319	32,2%
06	23 652	35,5%
13	43 765	33,3%
83	23 559	36,8%
84	8 957	33,1%
Paca	105 533	34,7%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux en 2020 et 2021

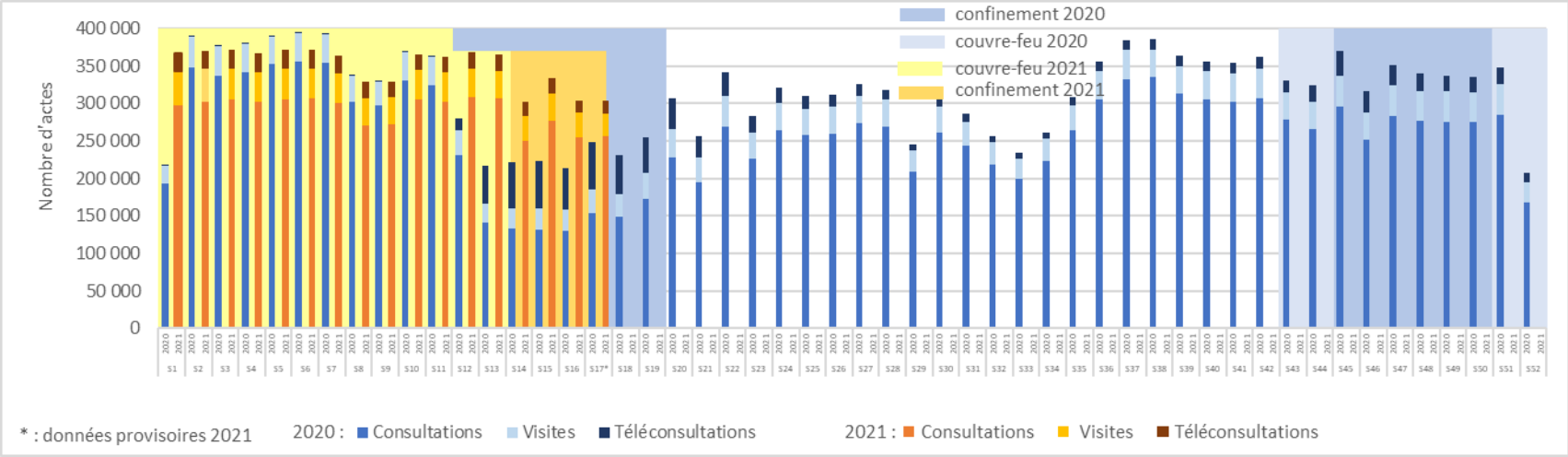

À retenir :

En semaine 16 (S16), les TLC ont représenté 5,6% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; moins de 30% d'entre eux ont fait de la TLC en S16.
Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a diminué de 8,7% entre les semaines S15 et S16 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a augmenté de 8,2% en 2021 par rapport à 2020, et de 4,3% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 10/05/21, depuis la semaine 43 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/2019, lundi 06/01/2020 et lundi 11/01/2021.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°17 (lundi 26 avril – dimanche 2 mai 2021)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021

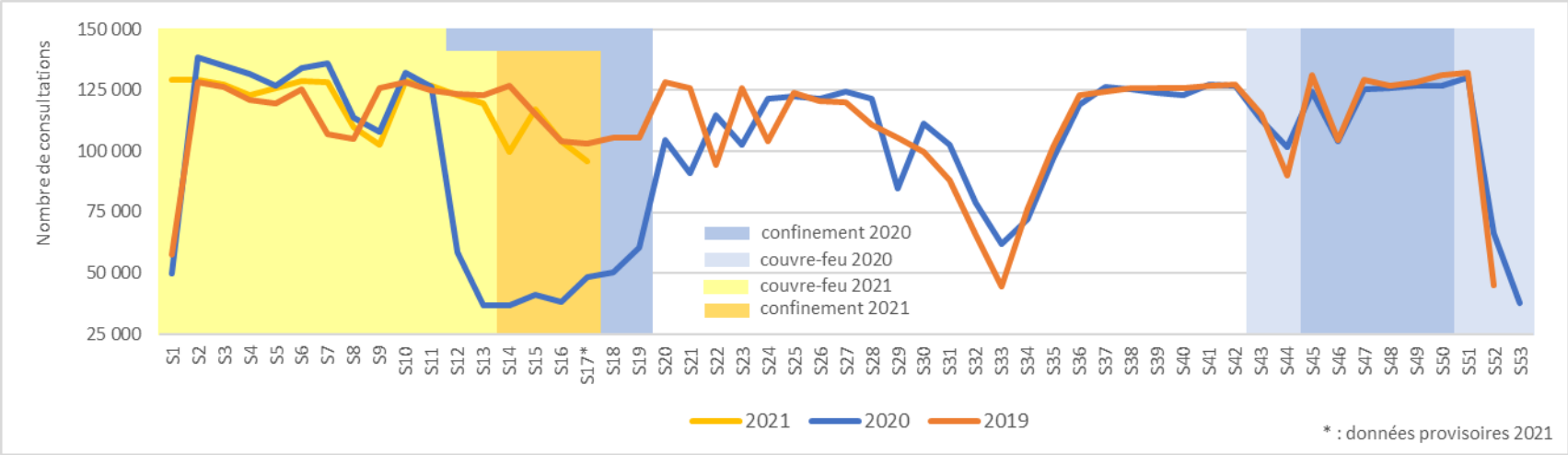

	Nombre de consultations S16 2021	Évolution S16 / S15 2021
04	2 197	-9,1%
05	1 261	-7,1%
06	26 290	-12,0%
13	44 380	-12,3%
83	21 539	-7,7%
84	8 546	-10,1%
Paca	104 213	-11,0%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020 et 2021

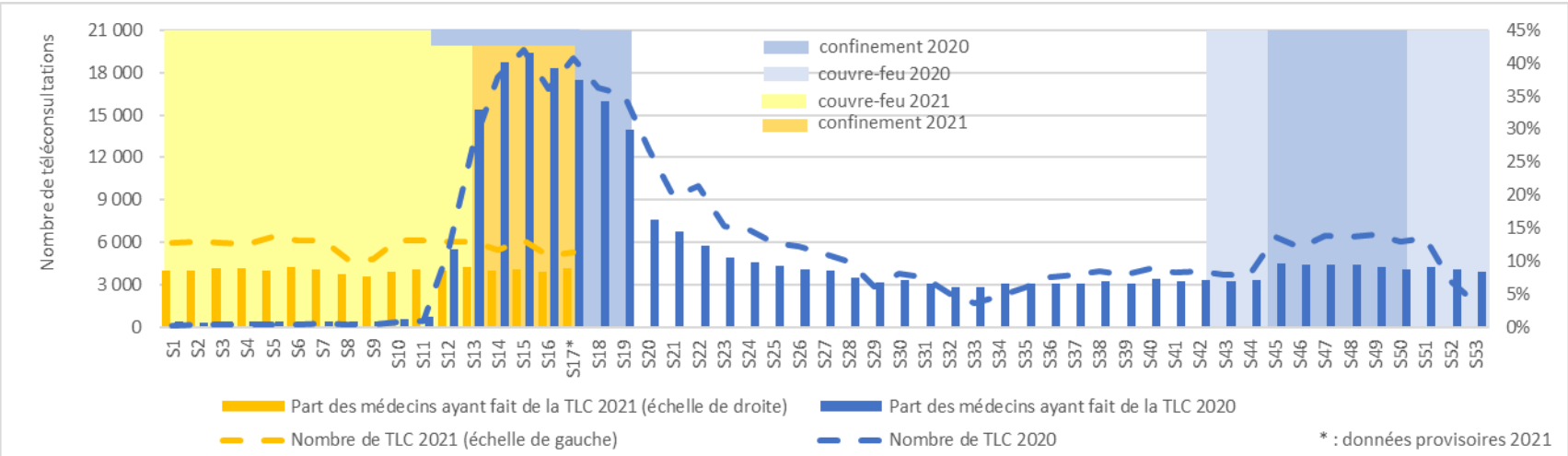

	Nombre de TLC S16 2021	Évolution S16 / S15 2021
04	96	+35,2%
05	41	+2,5%
06	1 483	-15,0%
13	2 464	-15,0%
83	816	-30,5%
84	173	-6,5%
Paca	5 073	-17,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 10/05/21, depuis la semaine 43 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/2019, lundi 06/01/2020 et lundi 11/01/2021.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°17 (lundi 26 avril – dimanche 2 mai 2021)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021

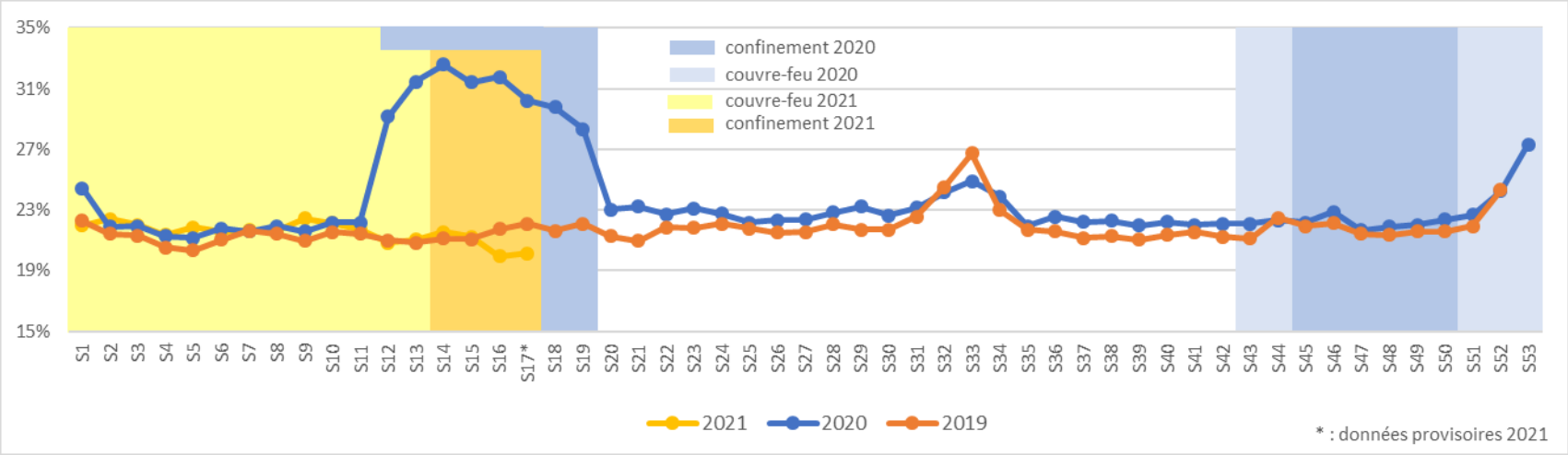

	Nombre d'actes en lien avec une ALD S16 2021	% d'actes en lien avec une ALD S16 2021
04	489	21,3%
05	185	14,2%
06	6 022	21,7%
13	9 340	19,9%
83	4 489	20,1%
84	1 252	14,4%
Paca	21 777	19,9%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux en 2020 et 2021

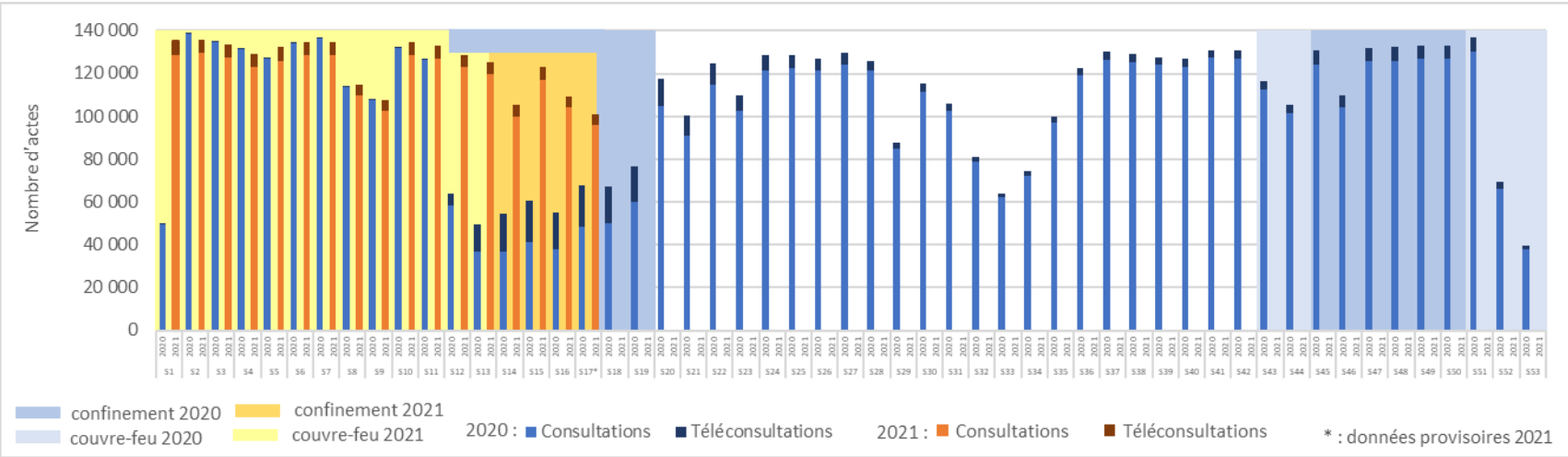

À retenir :

En semaine 16 (S16), les TLC ont représenté 5,5% des actes des médecins spécialistes libéraux ; moins de 9% d'entre eux ont fait de la TLC en S16.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de 10% entre les semaines S15 et S16 dans la région. En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a augmenté de 20% en 2021 par rapport à 2020, et de 4,4% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 10/05/21, depuis la semaine 43 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°17 (lundi 26 avril – dimanche 2 mai 2021)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2021 par spécialité

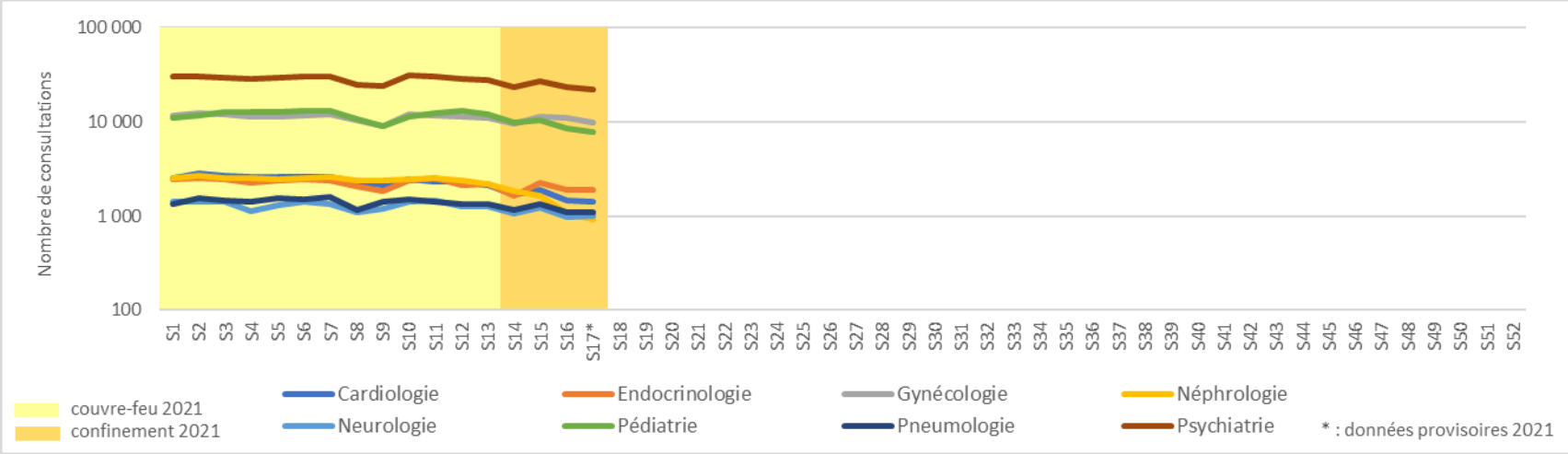

	Nombre de consultations S16 2021	Évolution S16 / S15 2021
Cardiologie	1 446	-23,9%
Endocrino.	1 918	-13,8%
Gynécologie	10 998	-4,6%
Néphrologie	1 053	-36,6%
Neurologie	980	-20,5%
Pédiatrie	8 620	-16,8%
Pneumologie	1 096	-19,1%
Psychiatrie	23 319	-14,1%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2021 par spécialité

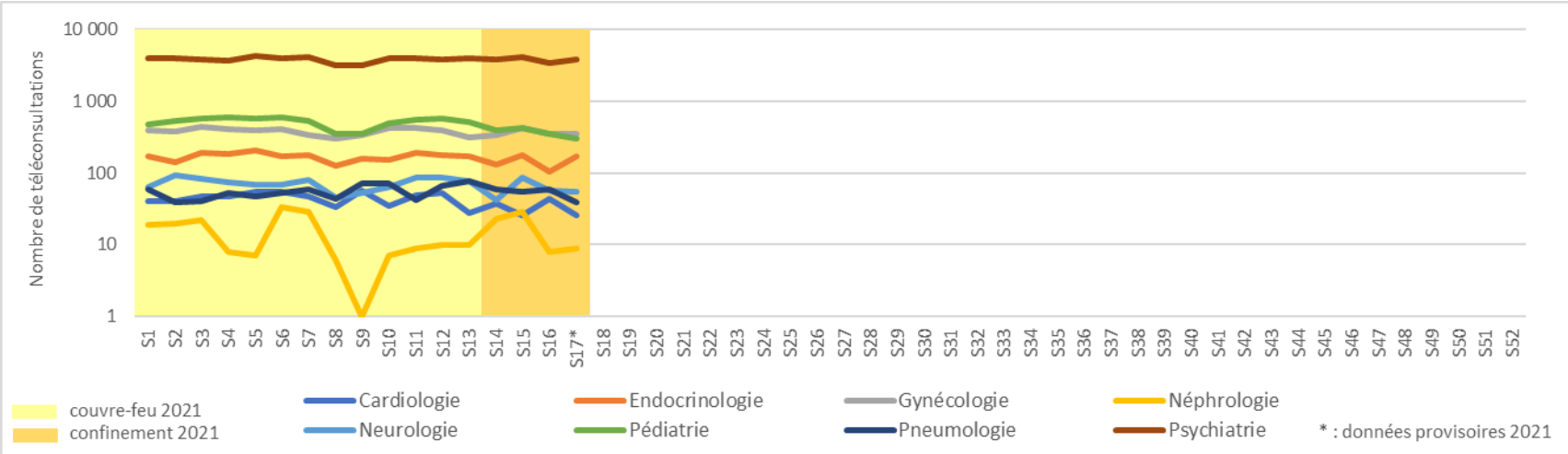

	Nombre de TLC S16 2021	Évolution S16 / S15 2021
Cardiologie	44	+69,2%
Endocrino.	106	-39,4%
Gynécologie	352	-17,8%
Néphrologie	8	-72,4%
Neurologie	57	-35,2%
Pédiatrie	353	-16,5%
Pneumologie	60	+11,1%
Psychiatrie	3 482	-15,6%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 10/05/21, depuis la semaine 43 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°17 (lundi 26 avril – dimanche 2 mai 2021)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2021 par spécialité

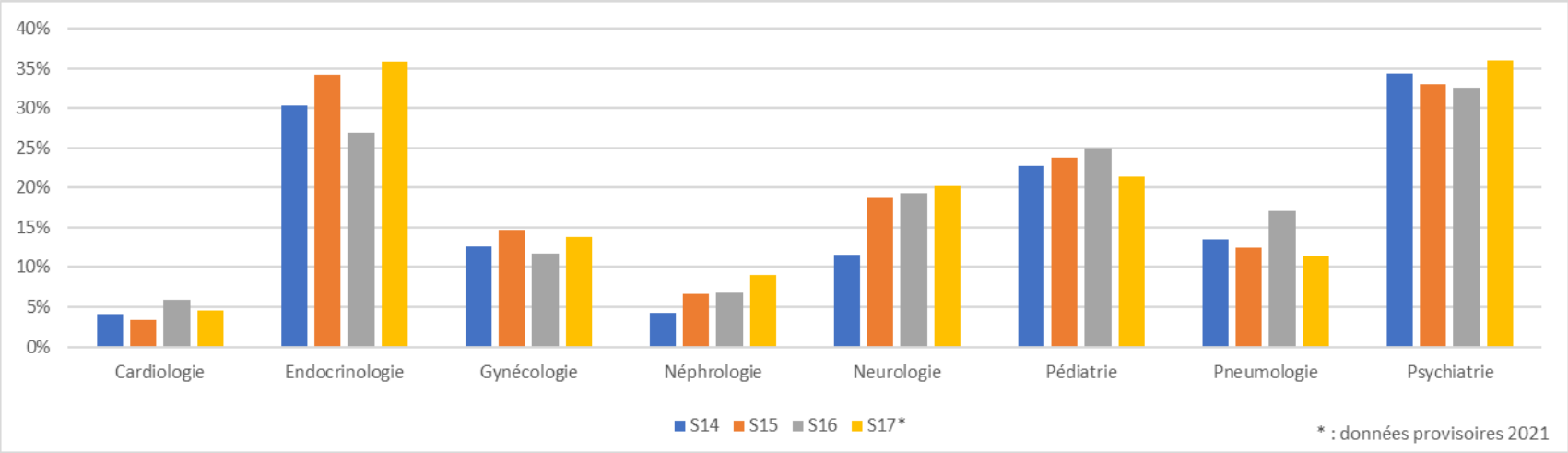

À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S15 et S16 dans la région pour l'ensemble des spécialités, notamment en cardiologie (-22,6%) ainsi qu'en neurologie (-21,5%). Le recours à la TLC est plus fréquent chez les psychiatres et les endocrinologues.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2021

	Cardiologie	Endocrinologie	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
En 2021 par rapport à 2020 (depuis S2)	-8,6%	+14,5%	+24,9%	+1,1%	+12,7%	+12,5%	-8,4%	+14,5%
En 2021 par rapport à 2019 (depuis S2)	-26,7%	+10,2%	+11,3%	+14,8%	+6,8%	-7,4%	-12,2%	+8,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 10/05/21, depuis la semaine 43 de 2020. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15/09/18 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°17 (lundi 26 avril – dimanche 2 mai 2021)

INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019, 2020 et 2021

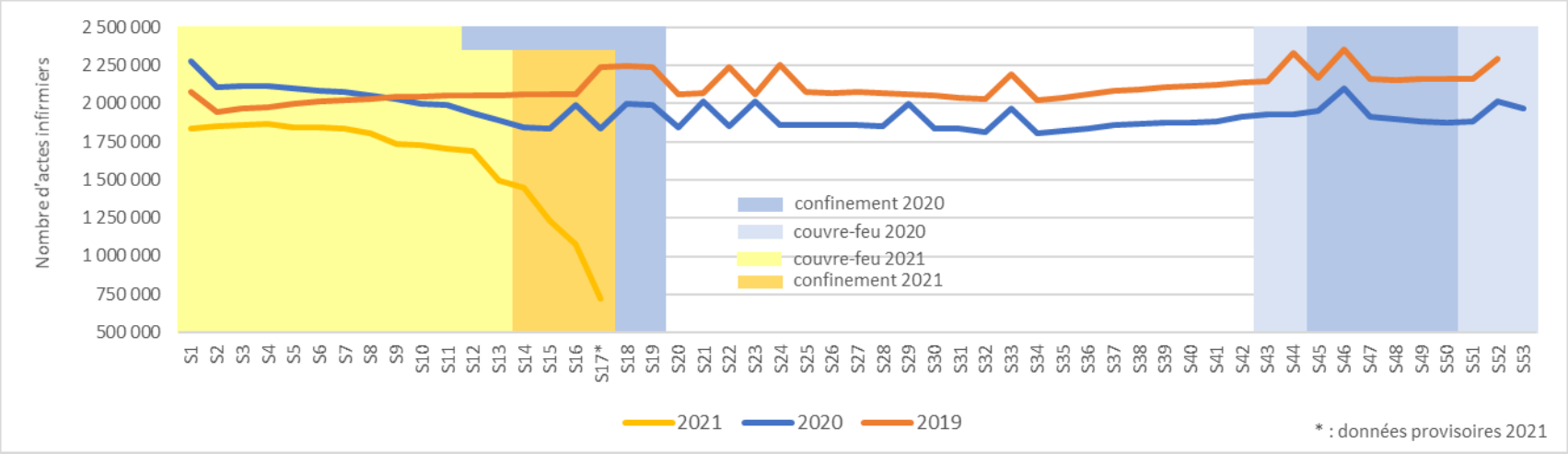

	Nombre actes infirmiers S16 2021	Évolution S16 / S15 2021
04	27 323	-16,8%
05	16 142	-12,1%
06	217 843	-12,3%
13	486 065	-12,9%
83	240 615	-12,3%
84	89 304	-11,1%
Paca	1 077 292	-12,6%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) et part des infirmiers libéraux ayant fait des télésoins en région en 2020 et 2021

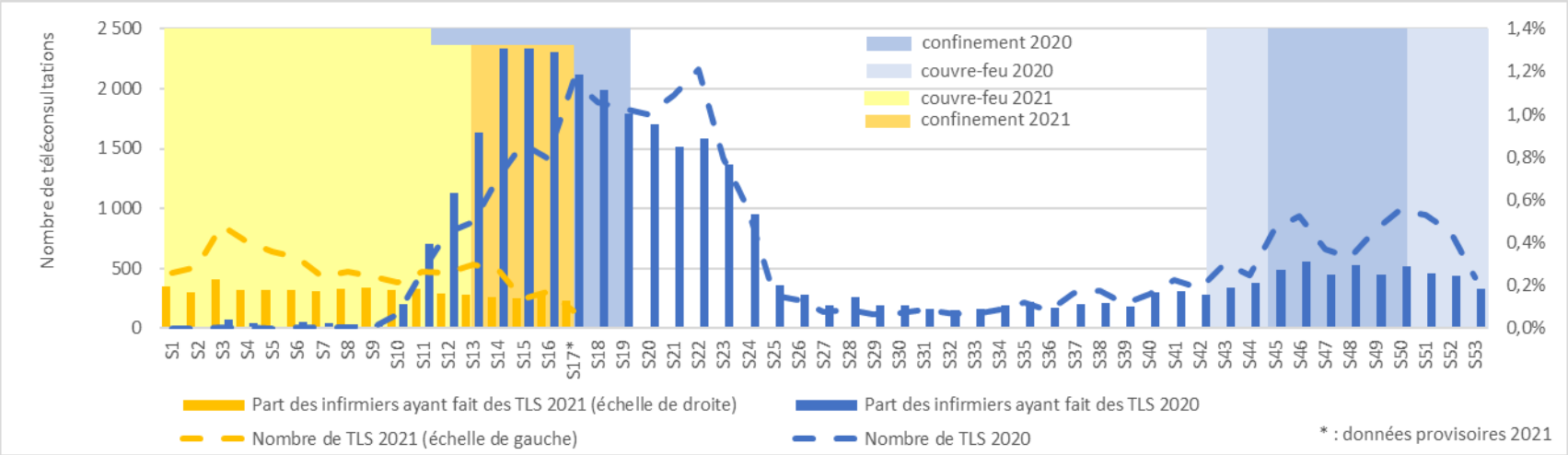

	Nombre de TLS S16 2021	Évolution S16 / S15 2021
04	0	-100,0%
05	0	-
06	99	+2,1%
13	96	-11,1%
83	107	+189,2%
84	0	-
Paca	302	+24,3%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 10/05/21, depuis la semaine 43 de 2020. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; ces conditions ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°17 (lundi 26 avril – dimanche 2 mai 2021)

INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019, 2020 et 2021

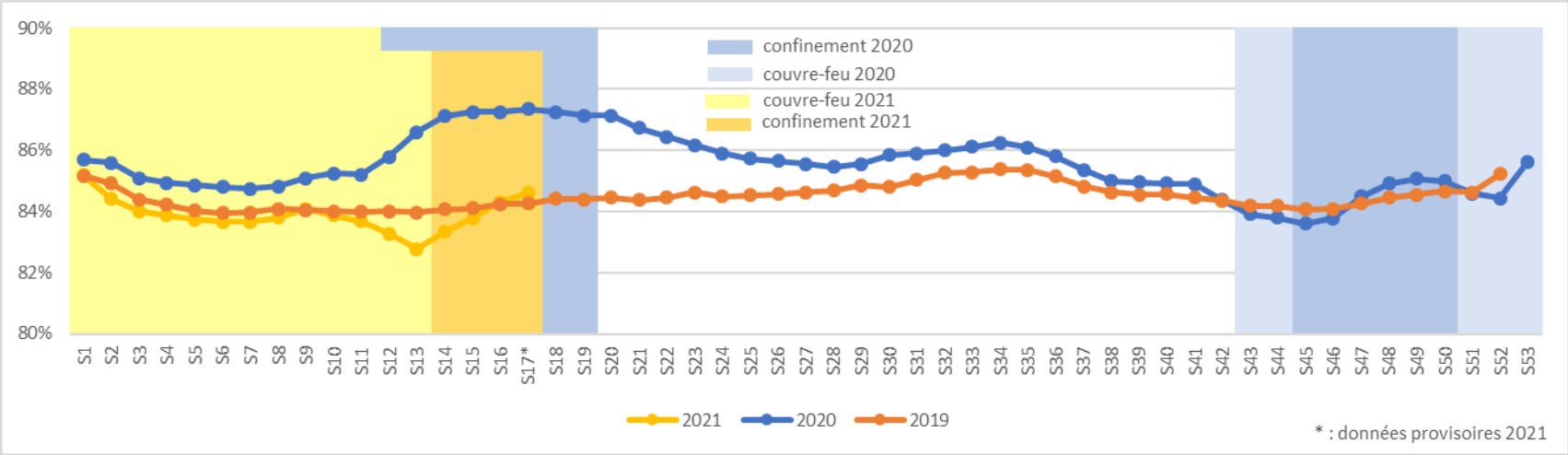

	Nb d'actes en lien avec une ALD S16 2021	% d'actes en lien avec une ALD S16 2021
04	22 658	82,9%
05	13 077	81,0%
06	183 454	84,2%
13	412 120	84,8%
83	201 943	83,9%
84	75 447	84,5%
Paca	908 699	84,3%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux en 2020 et 2021

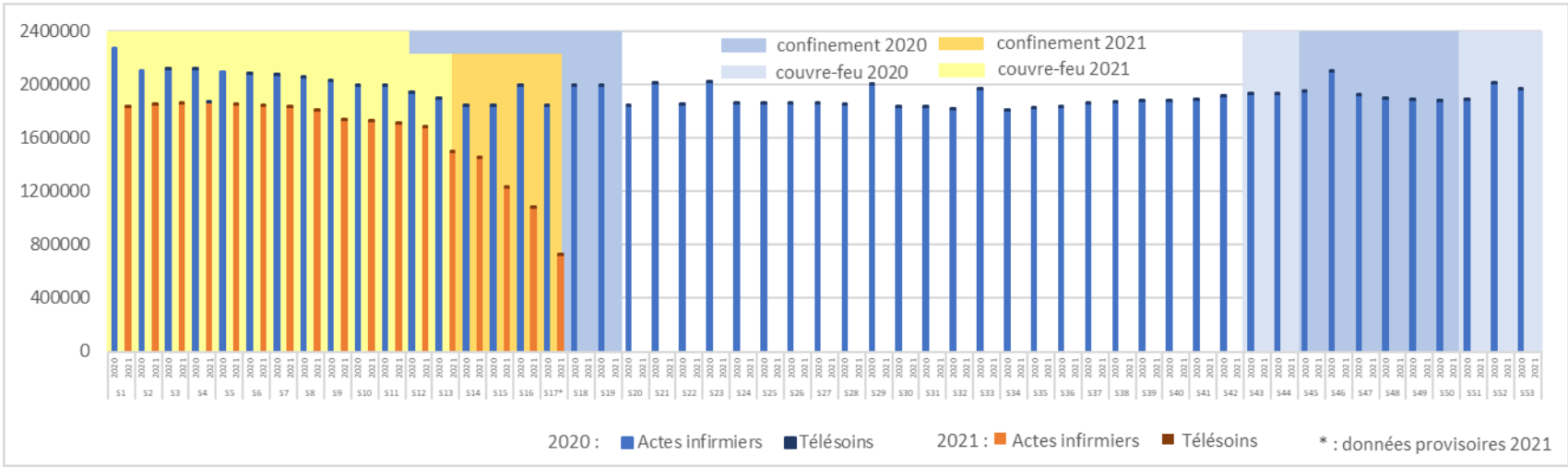

À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 13% entre les semaines S15 et S16 dans la région.
La majorité (84,3%) des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée.
Le recours aux TLS est quasi nul.
En cumulé depuis le début de l'année, l'activité a reculé de 17% en 2021 par rapport à 2020.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier ; la nature d'exercice est déterminée à la date du 10/05/21, depuis la semaine 43 de 2020. Les actes sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 01/01/20 ; elles ont été assouplies avec l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 est la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 07/01/19, lundi 06/01/20 et lundi 11/01/21.